



**Groupement de la Haute-Vienne**  
**11 Av. de Locarno**  
**87000 LIMOGES**  
**Tel : 05.55.34.48.97**  
**Télécopie. : 05.55.34.68.66**  
**E-mail : [fnath.87@wanadoo.fr](mailto:fnath.87@wanadoo.fr)**  
**[www.fnath.org](http://www.fnath.org)**

## **RAPPORT D'ACTIVITE**

### **Année 2009**

L'activité du groupement de la FNATH, association des accidentés de la vie de la Haute Vienne a été, comme chaque année, très intense.

La crise actuelle a durement touché nombre de nos adhérents. L'association a redoublé d'efforts pour être présente auprès de chacun de ceux qui ont eu besoin d'elle. Le service de conseil et de défense permet de leur apporter une écoute attentive. L'équipe de collaborateurs impliqués met tout en œuvre pour traiter au mieux chaque dossier. L'actualité a alimenté notre action revendicative, la FNATH s'est notamment opposée à la fiscalisation des indemnités journalières des victimes du travail.

Lors du congrès départemental, qui a eu lieu le 7 juin 2008, l'orientation future du groupement pour les trois années à venir a été définie et adoptée. Durant l'année 2009, chacun à leur niveau, salariés, membres du conseil d'administration, bénévoles, ont contribué à la mise en place de ces orientations, en vue de conserver nos adhérents, mais également d'en recruter de nouveaux ainsi que de se faire connaître des particuliers comme des professionnels.

Par ailleurs, des représentants du groupement ont assisté au 45<sup>ème</sup> Congrès national qui s'est déroulé du 10 au 13 juin 2009 à BOURG EN BRESSE (Ain).

Ces journées de travaux ont été l'occasion, pour l'ensemble des représentants des groupements de la FNATH partout en France, de réfléchir à son avenir, de discuter, de faire des propositions constructives et d'adopter un plan de redynamisation afin de remobiliser les militants, permettre le recrutement de nouveaux bénévoles, favoriser le recrutement et la fidélisation des adhérents qui attendent d'une association transparence, rigueur, convivialité et dynamisme.

A l'issue de ces travaux, un compte rendu a été réalisé et l'équipe dirigeante départementale de l'association travaille en s'inspirant des discussions et propositions émanant de l'ensemble des participants des groupements de France, afin d'utiliser les pistes qui ont pu être évoquées pour redynamiser l'association et lui donner les moyens de continuer son action individuelle auprès de ses adhérents et son combat collectif pour l'amélioration du sort des accidentés de la vie.

Conformément aux statuts de l'association, ce rapport a été établi sous forme de 7 chapitres traitant les sujets essentiels de l'activité départementale :

1. Les actions générales et revendicatives du groupement
2. L'action juridique de conseil et de défense
3. La formation des militants et des permanents
4. La communication
5. Le développement et la vie associative
6. L'organisation générale et le fonctionnement du groupement
7. Les relations extérieures et les partenariats.

## **1 - LES ACTIONS GENERALES ET REVENDICATIVES DU GROUPEMENT**

### **1-1 Les actions générales du groupement**

#### **Les représentations**

Compte tenu des domaines d'activités et de l'expertise de l'association, des salariés ainsi que des bénévoles du groupement de la FNATH association des accidentés de la vie de la Haute-Vienne ont été désignés pour siéger dans différentes instances et commissions :

- Conseil d'administration de la CPAM (et à ce titre notamment membre de la commission d'action sanitaire et sociale). Le renouvellement des conseillers s'est d'ailleurs effectué fin 2009.
- MDPH - Maison départementale des personnes handicapées :
  - o COMEX du GIP - commission exécutive du Groupement d'intérêt public de la MDPH,
  - o CDAPH - Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées,
- CDCPH - Comité départemental consultatif des personnes handicapées,
- FIPHFP - Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,
- CISS - collectif interassociatif sur la santé,
- CRPRP - Comité régional de la prévention des risques professionnels du Limousin,
- CIVI - Commission d'indemnisation des victimes d'infractions,
- CRCI - Commission régionale de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales de la région Limousin,
- Commissions d'accessibilité,
- PDITH - Programme Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés et PRITH - Programme Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés,
- Etc...

Il nous semble important de maintenir cette présence de la FNATH dans ces instances, elle est reconnue aujourd'hui comme un partenaire privilégié des pouvoirs publics, des associations, des syndicats, des organisations professionnelles.

N'oublions pas l'accessibilité, sujet pour lequel un bénévole spécialiste de ces questions, Bernard FAUCHER, membre du conseil d'administration représente la FNATH à :

- la commission de sécurité de la ville de LIMOGES.
- la commission départementale d'action touristique.
- au Comité consultatif de circulation de la ville de LIMOGES.
- la sous-commission départementale d'accessibilité (D.D.E).
- l'Observatoire du stationnement de la ville de LIMOGES.
- au Comité Technique d'aménagement des centres bourgs au Conseil Général de la Haute-Vienne.
- la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées de l'Agglomération LIMOGES Métropole.

### **La maison des usagers - CHU Limoges**

Avec la mise en place de la Maison des Usagers et dans le cadre d'une convention avec le CHU, des bénévoles de la FNATH assurent des permanences (2 demi-journées par mois) à l'hôpital depuis 2008. Cela permet de rencontrer de nombreux patients et/ou leur famille et de leur apporter écoute et conseil.

### **Les surirradiés du CHU de Rangueil**

Des patients soignés au CHU de Rangueil à TOULOUSE, dans le service de neurochirurgie, pour des tumeurs cérébrales, par radiothérapie, ont subi des doses excessives de rayons X. Le groupement départemental de la FNATH, association des accidentés de la vie de Haute-Garonne s'est immédiatement saisi de cette affaire et a incité les personnes concernées à prendre contact avec la FNATH. Un certain nombre de patients surirradiés se sont manifestés.

Certains d'entre eux étant domiciliés en Haute-Vienne, Maître RASTOUL, l'avocat conseil de la FNATH de Haute-Garonne les a reçus à plusieurs reprises dans les locaux du groupement de la Haute-Vienne.

### **1-2 Les actions revendicatives du groupement**

Chaque année, l'actualité alimente l'action revendicative de la FNATH. Il convient de préciser que les propositions, les amendements rédigés par la FNATH, se nourrissent des difficultés réelles, rencontrées par les adhérents, recensées par les collaborateurs du service de conseil et de défense qui les reçoivent. Ainsi, le groupement de la Haute-Vienne, par son nombre d'adhérents, contribue largement à cette action.

### **La plateforme revendicative**

Notre groupement est intervenu sur tous les sujets du handicap chaque fois que nécessaire, aussi bien auprès des élus locaux que des parlementaires auprès desquels nous avons toujours un accueil privilégié, afin de leur faire part des observations de l'association sur les textes ou projets de textes et les dispositifs mis en œuvre.

Nous leur avons d'ailleurs transmis la résolution générale et la plateforme revendicative de la FNATH (*300 propositions pour améliorer à court ou moyen terme, si elles étaient acceptées, le quotidien des personnes accidentées, malades, invalides et handicapées représentées par la FNATH, association des accidentés de la vie*). Ces deux documents ont été présentés et adoptés lors du 45<sup>ème</sup> congrès national de l'association, après un débat de la situation des accidentés de la vie et sur les principales orientations que la FNATH souhaite impulser à tous ses échelons auprès du Gouvernement et de l'ensemble de ses partenaires publics et institutionnels.

### **Grand rassemblement national des adhérents**

En clôture du Congrès national à BOURG EN BRESSE, un grand rassemblement a été organisé le 13 juin dernier. 3 bus ont permis à environ 150 adhérents et sympathisants de Haute-Vienne d'être présents. Après un discours de Jean-Pierre MONIER, président national de la FNATH et d'Arnaud de BROCA, secrétaire général national de la FNATH, un pique-nique géant avait lieu avant la remise des hommages aux adhérents les plus anciens, les plus jeunes et les plus méritants désignés par les groupements présents.

### **Fiscalisation des indemnités journalières des victimes du travail**

La fiscalisation des indemnités journalières est revenue une nouvelle fois dans les débats.

La FNATH s'est immédiatement mobilisée à tous les niveaux, départemental et national pour faire échec à cette mesure et a fait connaître sa position, par la signature d'une pétition sur internet, également par une lettre envoyée au Président de la République par le groupement départemental ainsi que par les adhérents qui l'ont tous reçue avec le journal bimensuel de la FNATH.

De plus, de très nombreux courriers ont été adressés à l'ensemble des parlementaires auxquels étaient joints les arguments nombreux et détaillés contre cette mesure.

De très nombreux communiqués de presse ont été établis et les représentants de la FNATH n'ont manqué aucune occasion de s'exprimer sur le sujet aussi bien dans les studios des radios que sur les plateaux de télévision.

Un sondage a même été réalisé par IPSOS pour la FNATH.

Le battage médiatique a permis d'amoindrir la mesure (la fiscalisation ne concernera que la moitié des indemnités journalières des victimes du travail).

Par ailleurs, il a permis à un certain nombre de députés de prendre conscience des limites de la réparation des victimes du travail. La FNATH restera ainsi mobilisée sur ce sujet et attend avec impatience la proposition de loi annoncée. Elle a d'ailleurs édité un livre blanc expliquant le caractère dépassé du système d'indemnisation actuel et par lequel elle formule 15 propositions concrètes pour l'améliorer. Ce livre blanc peut-être téléchargé sur le site internet de la FNATH.

## **2 - L'ACTION JURIDIQUE DE CONSEIL ET DE DEFENSE**

L'action du service de conseil et de défense est toujours extrêmement présente dans l'activité de notre groupement départemental tant compte tenu du nombre de collaborateurs affectés au service, que du nombre d'adhérents et de courriers reçus mais également de dossiers traités.

Le service est composé de 5 salariés :

- Murielle RAYNAUD-LAURENT, secrétaire générale (répartissant son temps de travail entre l'administration générale et le service de conseil et de défense)
- Claude TROUDAUD, Christine SALSEDO, Emilie MASSIAS et Virginie LAVAL collaborateurs au service de conseil et de défense (dont 1 en arrêt de travail)

### **Les changements**

Compte tenu de l'arrêt de travail d'une personne du service de conseil et de défense, Emilie MASSIAS a été recrutée à compter du 11 mai 2009.

Du fait du départ de Pauline GAULTIER BERECIARTUA pour suivre son conjoint, une nouvelle collaboratrice, Virginie LAVAL a été recrutée le 7 décembre 2009.

### **Réception des adhérents**

Chaque jour, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h ainsi que le samedi de 9 h à 12 h, les adhérents sont reçus sans rendez-vous par un collaborateur du service de conseil et de défense, au siège du groupement à LIMOGES ce qui représente 4 133 personnes reçus en 2009 soit une moyenne de 344 adhérents par mois.

Un accueil téléphonique assuré dans ces horaires par des collaboratrices du service d'accueil complète le service rendu aux adhérents.

Les permanences organisées dans la quasi-totalité des sections locales de manière mensuelle pour *Aixe/Vienne, Ambazac, Bessines/Gartempe, Chalus, Chateauneuf la Forêt, Compreignac, Condat/Vienne, Couzeix, Eymoutiers, Feytiat, Isle, Le Dorat, Lussac les Eglises, Magnac Laval, Nexon, Nieul, Oradour/Glane, Oradour/Vayres, Pierre Buffière, Rilhac Rancon, Rochechouart, St Germain les Belles, St Laurent/Gorre, St Sulpice les Feuilles, St Yrieix la Perche*), et bi-mensuelles pour *Bellac, St Junien, St Léonard de Noblat* sont toujours très appréciées et bien fréquentées. Par exemple 356 adhérents ont été reçus par un collaborateur du service de conseil et de défense à St Léonard de Noblat et 414 à Bellac.

La proximité nous paraît essentielle, nous avons ainsi remis en place une permanence avec un collaborateur du service de conseil et de défense à Lussac les Eglises et nous prévoyons en 2010 de faire de même pour les sections locales de Panazol et St Sulpice Laurière afin d'éviter au maximum les déplacements de nos adhérents pour nous rencontrer et d'améliorer la qualité du service qui leur est rendu.

### **Courrier et échéancier de suivi des dossiers**

3 377 courriers et courriels d'adhérents ont été traités par les collaborateurs du service de conseil et de défense.

L'ensemble des dossiers traités par ce service est suivi à l'aide d'un échéancier, ce qui permet de recontacter les adhérents régulièrement afin de connaître la suite réservée aux demandes effectuées et de pouvoir intervenir en temps opportun, compte tenu des délais de recours pour contester les décisions si nécessaire.

Un nombre toujours important de demandes et/ou recours (principalement dossiers MDPH, saisines TCI, CRA, CNIT, TASS et TASS section agricole, chambre sociale de la Cour d'Appel...) ont été effectués, puis motivés et traités par le service de conseil et de défense.

### **3 - LA FORMATION DES MILITANTS ET DES PERMANENTS**

La formation, à tous les niveaux de l'association, nous paraît essentielle pour son bon fonctionnement. L'ensemble des formations proposées rencontre ainsi toujours un franc succès.

#### **3-1 La formation des militants**

##### **3-1-1 Formations dispensées par la Fédération**

J'ai assisté les 29 et 30 septembre à Saint Etienne à la formation « *Comment gérer la relation avec l'adhérent ? La FNATH et les nouveaux services proposés aux adhérents* », ainsi qu'à la formation « *Comment développer les ressources financières de votre groupement ?* » les 17 et 18 novembre 2009.

##### **3-1-2 Formations dispensées par l'intermédiaire du groupement**

###### **Réunion à destination des nouveaux présidents de sections locales**

Une réunion à destination des nouveaux présidents élus lors des assemblées générales des sections locales 2009 a été organisée le 26 mars 2009 et dispensée par Murielle RAYNAUD-LAURENT, secrétaire générale départementale. Elle avait pour but de rappeler à chacun l'historique de l'association, ses domaines d'intervention, le rôle du (ou de la) président(e) d'une section locale, de présenter quelques idées pour faire connaître la FNATH, de répondre aux questions posées par les président(e)s, ainsi que de favoriser un échange d'idées entre les président(e)s des différentes sections locales.

###### **Réunion à destination des membres des CA des sections locales**

Les Président(e)s et trésorier(e)s de sections locales, accompagné(e)s pour certains des membres de leur conseil d'administration, ont été invité(e)s à une réunion le 26 septembre 2009. Ce rendez-vous annuel animé par moi-même, Claude GUYOT, trésorier départemental et Murielle RAYNAUD-LAURENT, secrétaire générale départementale a permis de faire le point et d'échanger, ainsi que d'harmoniser les pratiques de chacun ; elle a permis également de poursuivre ensemble la mise en place concrète des orientations prises lors du Congrès départemental du 7 juin 2008, en vue de conserver nos adhérents, mais également d'en recruter de nouveaux et de se faire connaître des particuliers comme des professionnels.

Pour la majorité d'entre eux, ils souhaitent que ces rencontres se renouvellent et même qu'elles se pérennisent.

##### **3-1-3 Formations dispensées par le CISS**

Des bénévoles ont assisté à plusieurs formations et conférences.

##### **3-1-4 Divers**

Des militants ont également assisté à des réunions ou conférences organisées par d'autres associations.

### 3-2 La formations des permanents

#### 3-2-1 Collaborateurs du service de conseil et de défense

Soucieux de la qualité de l'information donnée à l'adhérent, les collaborateurs du service de conseil et de défense ont assisté aux formations proposées par la fédération sur les thèmes en rapport avec leur activité :

Les 4 et 5 mai à PARIS : « *Indemnisation des préjudices corporels et nomenclature Dintilhac* ».

Les 12 et 13 Octobre à PARIS : « *Droit public, l'agent et l'administration* ».

#### 3-2-2 Collaborateurs des services d'accueil, secrétariat et comptabilité

Des formations en rapport avec leur poste ont été proposées aux salariés, au cours de l'année 2009. Le groupement a déjà mis et mettra tout en œuvre pour permettre à chacun de suivre la formation qu'il a sollicitée.

### 4 - LA COMMUNICATION

Indispensable à la bonne marche ainsi qu'au développement de l'association, nous essayons de développer toujours un peu plus la communication.

#### 4-1 Avec les bénévoles

En 2009, 40 circulaires ont été adressées aux président(e)s de sections locales. Ces circulaires permettent notamment de relayer au niveau local, les informations émanant de la fédération nationale, mais également d'harmoniser les pratiques de l'ensemble des sections locales de la FNATH de la Haute-Vienne.

Par ailleurs, l'ensemble des communiqués de presse envoyés aux médias sont également transmis aux sections locales, afin de faire connaître à l'ensemble des militants nos positions sur les sujets qui préoccupent notre association, ainsi que les résultats que nous obtenons.

#### 4-2 Avec les tiers

##### Les médias

En 2009, 44 communiqués de presse ont été adressés aux médias locaux sur l'ensemble des sujets préoccupant notre association.

Nous avons répondu aux sollicitations de France 3 Limousin, LTV 87, du Populaire, de L'écho du Centre, de la Montagne ainsi que de France Bleu Limousin.

##### Les bulletins municipaux

Des articles de presse, établis par nos soins, ont été communiqués par l'intermédiaire des bénévoles des sections locales et publiés dans les bulletins municipaux d'un grand nombre de communes du département, afin de faire connaître notre association et son action.

### **Semaine nationale des accidentés de la vie.**

Du 16 au 24 octobre 2009, s'est déroulée la 5<sup>ème</sup> semaine nationale des accidentés de la vie. Cette semaine avait pour thème, cette année, la prévention des cancers d'origine professionnelle. Tout au long de celle-ci, ont été organisées des actions de sensibilisation et de prévention.

Par ces actions, la FNATH souhaitait informer, sensibiliser et mobiliser sur ces cancers, encore sous-estimés et parfois même invisibles, cela d'autant plus que la plupart du temps les personnes malades ignorent qu'elles ont été exposées à des agents cancérogènes sur leur lieu de travail.

La force de la FNATH est de pouvoir organiser ce type de manifestation dans un grand nombre de villes et de départements grâce à son réseau et son maillage sur le terrain.

Dans le cadre de l'action 2009, l'opération « Jacinthes de l'espoir » a permis aux bénévoles de la FNATH, mobilisés dans toute la France, et notamment en Haute-Vienne de vendre des milliers de jacinthes dans une ambiance porteuse d'espoir et de fête et de distribuer des documents afin de sensibiliser le maximum de personnes à la problématique des cancers professionnels.

Nous avons organisé également une conférence sur le thème des cancers d'origine professionnelle à LIMOGES le jeudi 22 octobre 2009 à 17 h 30, salle de vidéo conférence, au Conseil Régional.

Cette action a permis aux personnes présentes d'échanger avec le professeur TUBIANA-MATHIEU, du service d'oncologie du CHU de Limoges ainsi qu'avec le docteur RENAUDIE, médecin inspecteur du Travail à la DRTEFP du Limousin sur ce thème et de les sensibiliser à la problématique des cancers d'origine professionnelle.

Enfin, cette semaine s'est clôturée par un spectaculaire lâcher de ballons, place de la République à LIMOGES le 24 octobre après-midi, ballons auxquels étaient accrochés des messages de prévention des cancers d'origine professionnelle.

### **FNATH Recyclage**

Le groupement participe à l'opération « FNATH recyclage » lancée par la fédération consistant à récolter des téléphones portables usagés ainsi que des cartouches d'imprimantes jet d'encre à bandes cuivrées.



## **5 - LE DEVELOPPEMENT ET LA VIE ASSOCIATIVE**

### **5-1 Le développement**

Afin de faire connaître notre association et conformément aux orientations adoptées au dernier Congrès départemental, nous avons entrepris différentes démarches.

#### **Distribution de documents de présentation**

Grâce au mécénat d'un partenaire, les supports de communication ont pu être actualisés, d'autres ont été créés (flyers, affiches...), un roll-up de présentation de l'association a pu être réalisé.

Lors de manifestations locales (forums d'associations, foires, marchés...), des documents (dépliants présentant la FNATH, journaux « A PART ENTIERE », affiches...) ont été distribués par les militants, afin d'expliquer les objectifs de l'association, aussi bien le rôle de conseil et de défense individuel des adhérents, que l'action revendicative pour l'amélioration du sort des accidentés de la vie.

Une lettre de présentation de l'association a été adressée à l'ensemble des médecins généralistes et médecins du travail du département.

#### **Participation au forum organisé par la Poste**

Nous avons présenté l'association lors du forum organisé par La Poste sur le thème de l'emploi des personnes handicapées le 19 novembre 2009. Cela nous a donné l'occasion de sensibiliser les postiers présents aux actions que nous menons et d'échanger avec les autres associations et partenaires intervenant dans le domaine du handicap.

#### **Participation à une réunion sur les constitutions de partie civile au pénal de la FNATH**

Murielle RAYNAUD-LAURENT et moi-même avons participé à une réunion à POITIERS le 28 août 2009, avec les représentants des groupements voisins de la FNATH.

Compte tenu de la possibilité pour la FNATH de se constituer partie civile au pénal pour certains types de dossiers, cette réunion avait pour but d'envisager à ce sujet une collaboration avec un cabinet d'avocat.

#### **Actions de sensibilisation sur la prévention des accidents de la route**

Des actions de sensibilisation et de prévention des accidents de la route ont été organisées durant l'été sur des aires de repos de l'autoroute A20 à l'initiative de la FNATH et en partenariat avec la sécurité routière (présence de la voiture tonneau).

### **5-2 La vie associative**

En 2009, 311 bénévoles militants ont consacré 12 521 heures de bénévolat pour faire vivre l'association.

Quasiment chaque section locale dispose d'animations spécifiques telles que des voyages, des thés dansants, des repas, des lotos... ce qui permet aux adhérents ainsi qu'aux bénévoles de se retrouver et d'oublier quelques instants les difficultés, le handicap, la maladie.

## **La commission des activités associatives**

Pour faire suite à la décision prise lors du congrès départemental, la commission des activités associatives a été remise en place par le conseil d'administration du groupement du 30 août 2008.

Elle est chargée de réfléchir à la nature des actions qui nous paraissent les plus pertinentes afin de faire connaître et développer notre association ainsi que d'assurer leur mise en œuvre dans les sections locales.

Elle s'est réunie à plusieurs reprises en 2009.

Elle accompagne également chaque section, pour concrétiser les manifestations proposées par le groupement et la fédération.

## **6 - L'ORGANISATION GENERALE ET LE FONCTIONNEMENT DU GROUPEMENT**

### **6-1 L'organisation générale**

#### **6-1-1 L'assemblée générale**

Conformément aux statuts régissant notre association, nous avons organisé l'assemblée générale départementale du groupement le 27 juin 2009.

Le rapport d'activité et le bilan financier 2008, ainsi que le bilan financier prévisionnel pour 2009 du groupement ont été présentés et adoptés à l'unanimité.

#### **6-1-2 Les conseils d'administration et bureaux départementaux**

Le Conseil d'Administration s'est réuni 5 fois et le Bureau Départemental a été consulté 4 fois.

#### **6-1-3 Les sections**

Chaque section locale a tenu son assemblée générale en 2009, en présence d'administrateurs départementaux et d'un collaborateur du service de conseil et de défense.

Depuis 2008, la FNATH développe ses services afin d'améliorer la qualité de vie de ses adhérents et a créé « Fnath services ». Dans ce cadre, des produits de téléassistance médicalisée sont proposés aux adhérents de la FNATH. Lors de l'assemblée générale de la section de LIMOGES le 14 février 2009, M. MALOT, directeur technique de la société H2AD nous a présenté ses produits.

Cependant, lors de ces assemblées générales, chacun a déploré la fréquentation des adhérents de plus en plus faible, c'est la raison pour laquelle, pour la prochaine campagne prévue du 9 janvier au 27 février 2010, certaines sections se sont regroupées pour l'organisation de leur assemblée générale ; ceci est réalisé à titre expérimental avec des sections volontaires depuis 2009.

Cette campagne sera clôturée, comme d'habitude, par l'assemblée générale de la section de LIMOGES, le 27 février 2010.

A l'issue de ces assemblées 2009, l'ensemble des sections a élu un conseil d'administration.

Le président ou des membres du conseil d'administration départemental ont assisté aux réunions du conseil d'administration de certaines sections, à leur demande, afin de préparer les assemblées générales et de refaire le point sur l'activité de l'association.

#### **6-1-4 Le Congrès national**

Dans le prolongement des réunions organisées en 2008, nous avons été invités par la fédération à participer à des groupes de travail sur la restructuration fédérale afin de préparer le Congrès national de juin.

Le groupement de la Haute-Vienne était représenté soit par moi-même, soit par la secrétaire générale, soit par des membres du conseil d'administration départemental qui ont pu faire part de la position du groupement sur les projets envisagés.

Nous avons ainsi assisté à ST ETIENNE :

- le 20 janvier 2009 à la réunion du groupe « *structures* » dont Murielle RAYNAUD-LAURENT a été désignée vice présidente (Murielle RAYNAUD-LAURENT et Christian BLANCHET)
- le 5 février 2009 à la réunion du groupe « *développement* » (Gisèle DIDIER et Eliane AUBERT)
- le 24 février 2009 à la réunion du groupe « *ressources financières* » (Murielle RAYNAUD-LAURENT et Christian BLANCHET)
- le 11 mars 2009 à la réunion plénière (Murielle RAYNAUD-LAURENT, Christian BLANCHET, Gisèle DIDIER)

à TOULOUSE :

- le 27 mai 2009 à la réunion d'information préalable au Congrès national (Murielle RAYNAUD-LAURENT et Christian BLANCHET)

Le 45<sup>ème</sup> Congrès national s'est déroulé du 10 au 13 juin 2009 à BOURG EN BRESSE (Ain). Des représentants du groupement étaient présents à l'ensemble des travaux.

#### **6-2 Le fonctionnement**

##### **Le personnel**

Outre les collaborateurs du service de conseil et de défense le groupement compte 7 salariées :

- Monique LEGER chargée de la comptabilité, des relations financières avec les sections, des achats, etc...
- Michelle GABORIT, Lucette NEES et Cécile DUNAUD, collaboratrices au secrétariat
- Sylvie DURAND et Sylvie BORNE, collaboratrices à l'accueil des adhérents (1 temps partiel et 1 temps complet)
- Christiane MARCHADIER, femme de ménage (temps partiel)

##### **Plan d'économie**

Compte tenu de l'érosion constante du nombre d'adhérents, le groupement de la FNATH de la Haute-Vienne a mis en place des actions pour limiter les charges et diversifier son financement tout en restant vigilant par rapport à son indépendance statutairement prévue.

C'est ainsi que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008, le groupement a mis en place un plan d'économie (changement dans le système d'acheminement du courrier, gestion rigoureuse des frais courants).

Nous avons sollicité nos fournisseurs habituels dans le cadre d'une action de mécénat. Comme nous l'avons évoqué plus haut, un partenaire nous a aidés à financer des outils de communication, un autre nous a donné 20 ramettes de papier et un dernier 600 €.

## **7 - LES RELATIONS EXTERIEURES ET LES PARTENARIATS.**

Nouer des contacts avec les autres associations et organismes travaillant dans le domaine du handicap, de la maladie... est important. L'association développe aussi des partenariats pour améliorer les services rendus à ses adhérents.

### **7-1 Les relations extérieures**

#### **Commissions et instances**

Notre groupement assiste aux réunions des instances et commissions dans lesquelles il a été nommé ou désigné.

#### **AGEFIPH**

Des salariés ou des bénévoles de l'association ont assisté à différentes rencontres organisées par l'AGEFIPH.

Une entrevue a eu lieu dans nos locaux, le 7 mai 2009, entre Hugues BELVAL, délégué régional de l'AGEFIPH, et Murielle RAYNAUD-LAURENT afin de faire le point sur notre collaboration.

#### **SAMETH**

Murielle RAYNAUD-LAURENT a rencontré Catherine PAILLER, chargée de mission au SAMETH, Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés dans nos locaux, le 15 octobre 2009, afin de faire le point sur nos actions.

### **7-2 Les partenariats**

#### **Les professionnels du monde juridique**

L'association offre la possibilité à ses adhérents de contacter des professionnels du monde juridique (avocat, notaire...) avec lesquels elle travaille à des conditions particulières.

#### **EOVI Mutuelle du Limousin**

La FNATH bénéficie d'un contrat groupe pour ses adhérents auprès de EOVI Mutuelle du Limousin, ce qui leur permet de bénéficier de garanties particulières à des tarifs préférentiels.

Lors de l'année 2009, diverses entrevues ont eu lieu avec notre interlocutrice de Eovi, afin de faire le point sur les adhérents bénéficiaires de ce contrat.

Murielle RAYNAUD-LAURENT a été élue déléguée au sein de EOVI Mutuelle du Limousin et a participé, à ce titre, à l'assemblée générale de la Mutuelle, le 23 novembre 2009.

### **Bastide, le confort médical**

Murielle RAYNAUD-LAURENT et moi-même avons rencontré Stéphane RICHIGNAC, responsable d'agence de Bastide le confort médical afin de faire le point et de décliner au niveau local ce nouveau partenariat signé au niveau national le 6 novembre 2009.

### **Fnath services**

Depuis 2008, la FNATH développe ses services afin d'améliorer la qualité de vie de ses adhérents et a créé Fnath services. Ces nouveaux pôles de services, proposés et réservés aux adhérents de la FNATH, sont :

- Services d'aide médicalisée,
- Services vacances et loisirs,
- Services finances et assurances

### **Divers**

Dans le cadre de différentes manifestations organisées, un certain nombre de partenariats ponctuels ont vu le jour (les Pompiers, la MAIF, la Sécurité Routière...).

### **CONCLUSION**

Cette année encore, l'activité du service de conseil et de défense et l'action revendicative ont été très soutenues. Tout ceci n'est possible qu'avec l'appui et le soutien de l'ensemble des militants bénévoles.

Cependant, nous devons rester vigilants, afin de pouvoir réagir rapidement lorsque des dispositions pénalisent fortement nos adhérents.

Nous resterons également mobilisés autour de différents dossiers comme l'indemnisation intégrale des victimes du travail et la santé au travail par exemple et poursuivrons nos actions pour la prévention des cancers d'origine professionnelle, et l'obtention de revenus décents pour toutes les personnes, handicapées, malades, invalides, notamment.

Il est certain néanmoins que les effets de la crise actuelle se font très nettement sentir et malgré notre travail au quotidien au service des adhérents, nous ne pouvons que déplorer l'érosion de nos effectifs, même si, fort heureusement, elle reste modérée, grâce aux nouveaux adhérents qui rejoignent l'association chaque année.

**Le 31 décembre 2009,**

**Pour le Conseil d'administration départemental,**

*Christian BLANCHET,*  
**Président,**